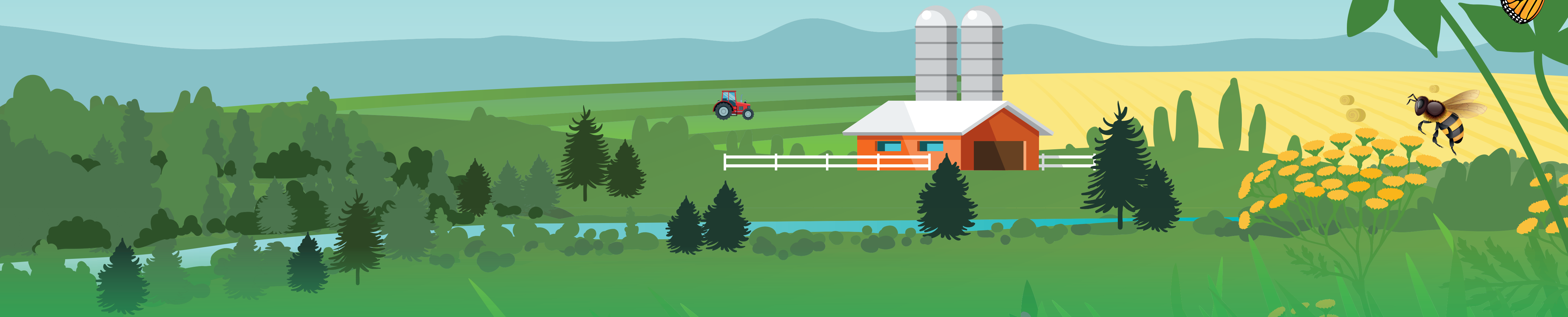


WEBINAIRE DÉJECTIONS ANIMALES ET PRIME-VERT



Votre
gouvernement

Québec

PROGRAMME PRIME-VERT



Webinaire Déjections animales et Prime-Vert

21 mai 2024 - 9h00 à 11h00
Sur Teams

La présentation est enregistrée et sera rendue disponible sur le site Web du Programme Prime-Vert

Mise en garde

Ce document est fourni à titre d'information ou de formation. Seul le texte officiel peut être utilisé pour des fins légales.

Présentateurs

- David Bilodeau
 - Ingénieur à la Direction des pratiques agroenvironnementales
 - Responsable de la mesure 1.2.5. sur les déjections animales
- Nathalie Laroche
 - Ingénieure à la Direction des pratiques agroenvironnementales
 - Coordinatrice du volet 1.2, sur les matières résiduelles

Déroulement de la présentation

- Présentation des accompagnateurs pour la mesure 1.2.5
- Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5
 - Objectifs
 - Documents à fournir
 - Dépenses admissibles et non admissibles
 - Critères d'analyse – faisabilité et cohérence
- Diagnostic – Programme Service-Conseil
 - Études de cas et exemples pour remplir la documentation
- Description détaillée – Programme Prime-Vert
 - Études de cas et exemples pour remplir la documentation

Accompagnateurs sectoriels

- Capitale-Nationale – Chaudière-Appalaches – Côte-Nord – **Cormier, Julien** – julien.cormier@mapaq.gouv.qc.ca
- Bas-St-Laurent – Saguenay-Lac-St-Jean – **Brassard, Olivier** – olivier.brassard@mapaq.gouv.qc.ca
- Bas-St-Laurent – Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – **Lepage, Éric** – eric.lepage@mapaq.gouv.qc.ca
- Estrie – **Boucher-Ravenhorst, Chloé** – chloe.boucher-ravenhorst@mapaq.gouv.qc.ca
- Centre-du-Québec – Mauricie – **Gagnon, Véronique** – veronique.gagnon2@mapaq.gouv.qc.ca
- Montérégie – **O’Grady, Carolyn** – carolyn.ogrady@mapaq.gouv.qc.ca
- Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec – **Bouffard, Carolyne** – carolyne.bouffard@mapaq.gouv.qc.ca
- Outaouais – **Desjardins, Jacques** – jacques.desjardins@mapaq.gouv.qc.ca
- Laurentides – Montréal – Laval – Lanaudière – **Lavoie, Gilles** – gilles.lavoie@mapaq.gouv.qc.ca

Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5

Gestion des déjections animales produites dans une cour d'exercice ou accumulées en amas à proximité du bâtiment d'élevage

- Objectifs du programme – Gains environnementaux attendus
- Déjections animales
 - Éléments fertilisants
 - Qualité de l'eau
 - Matière organique
- Maintenir l'occupation du territoire
- Appuyer les entreprises faces aux attentes sociétales comme le bien-être animal

Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5

- Types de projets admissibles
 1. Implantation de mesures de réduction du risque
 - Apporter des correctifs à une cour d'exercice
 2. Aménagement pour la gestion des déjections animales dans une cour d'exercice à plus de 60 m d'un fossé, d'un milieu hydrique ou humide en aval
 3. Aménagement pour la gestion des eaux de ruissellement contaminées par les déjections animales
 - Gérer les écoulements provenant d'une cour d'exercice
 4. Implantation d'ouvrage d'entreposage étanche
 - Production annuelle de phosphore résultant d'une gestion solide de l'ensemble des bâtiments du lieu d'élevage de 1 600 kg ou moins
- Fiche d'information disponible

Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5

Dépenses admissibles	Dépenses admissibles
Rigole de déviation, gouttière et aménagement pour l'isolation hydraulique en amont du site	Excavation, nivellement, compactage et mise en place de remblai en sol
Brise-vent fixe ou mobile	Ouvrage d'entreposage étanche
Clôture incluant les barrières d'accès (électriques, carrelées ou avec traverses en bois)	Chemin d'accès
Plancher et toiture de l'aire d'alimentation, de l'aire à portance améliorée et de l'aire d'abreuvement	Matériel pour l'amélioration de la portance
Canalisation d'eau jusqu'à l'abreuvoir (tuyaux)	
Puits incluant la pompe lorsque le coût d'amenée d'eau par canalisation à partir d'un puits existant est plus élevé ou impossible	
Nivellement, drainage, semences et plants spécifiques pour l'implantation de la bande végétative filtrante	
Équipement de captage et de distribution des eaux de ruissellement contaminées	

Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5

Dépenses non admissibles	Matières non admissibles
Infrastructure et équipement de production usuels	Eaux de lavage de bâtiments contenant des déjections animales
Mangeoire, râtelier, abreuvoir	Déjections animales dont l'entreposage étanche est obligatoire en vertu du Règlement sur les exploitations agricoles (chapitre Q-2, r. 26)
Litière	Déjections animales gérées par amas au champ
Corral, balance et cage de contention	Animaux morts et les viandes non comestibles
Drainage souterrain de la cour	
Abri mobile à veaux	
Entrée et ligne électrique, système autonome	
Plancher et toiture de l'aire de couchage	

Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5

Dépôt des documents	Infrastructures Entreposage étanche Systèmes de traitement	Aménagements Équipements
Au moment du dépôt de la demande d'aide financière	• Formulaire de demande d'aide financière • Diagnostic • Description détaillée du projet • Plan de localisation • Soumissions détaillées (ou équivalent) • Autorisations et permis	
	Plans et devis	Devis d'opération
À la suite de la réalisation du projet (max 2 ans suivant octroi aide financière)	• Formulaire de réclamation • Factures	
	Attestation de conformité des travaux	Attestation de mise en place des équipements et photos

Programme Prime-Vert – Mesure 1.2.5

- Dépôt jusqu'au 15 février 2026 ou jusqu'à l'épuisement des budgets selon la première éventualité
- Toute demande d'aide financière complète fera l'objet d'une analyse par des représentants du Ministre
- Cette analyse est basée sur les critères suivants :
 - la cohérence du projet par rapport à l'objectif du sous-volet
 - la cohérence du projet avec la recommandation du conseiller
 - la faisabilité technique et financière du projet

Diagnostic – Programme Service-Conseil

- Description de la production
- Description des paramètres géophysiques
- Paramètres de gestion
- Analyse de la situation de l'entreprise
- Recommandations

Diagnostic – Programme Service-Conseil

- Section 4 - Description de la production
 - Description du cheptel avec la quantité maximale annuelle
 - Description des bâtiments, aires d'élevage et structures d'entreposage
 - Type de construction, équipements présents, type de sol, superficie, capacité, type de gestion, litière utilisée, problématiques et défis observés, etc.

Diagnostic – Programme Service-Conseil

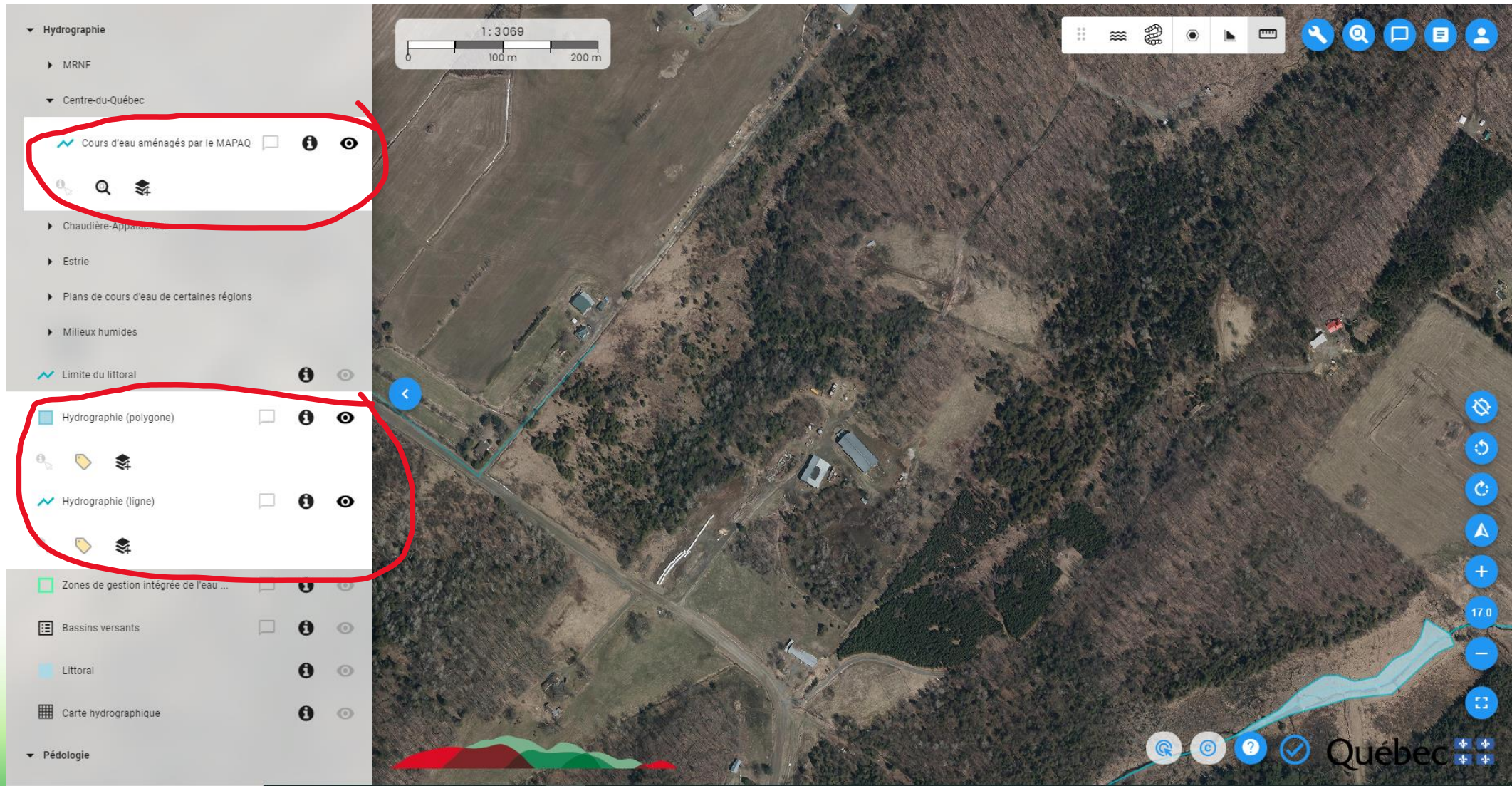
- Section 5 - Description des paramètres géophysiques
 - Carte de localisation (voir exemples plus loin)
 - Distances séparatrices
 - Fossés, cours d'eau...
 - Protection des eaux : puits artésiens, prises d'eau municipales et aires de protection...
 - Voisin, immeubles protégés, périmètres d'urbanisation...

Diagnostic – Programme Service-Conseil

- Informations disponibles sur Info-sols et comment aller les chercher
 - Réseau hydrographique
 - Cartes pédologiques
 - Courbes de niveaux
 - Profils altimétriques (pentes)
 - Photos aériennes
 - Outils de mesures
 - Possibilité de créer des couches

Diagnostic – Programme Service-Conseil

Outils pour
hydrographie



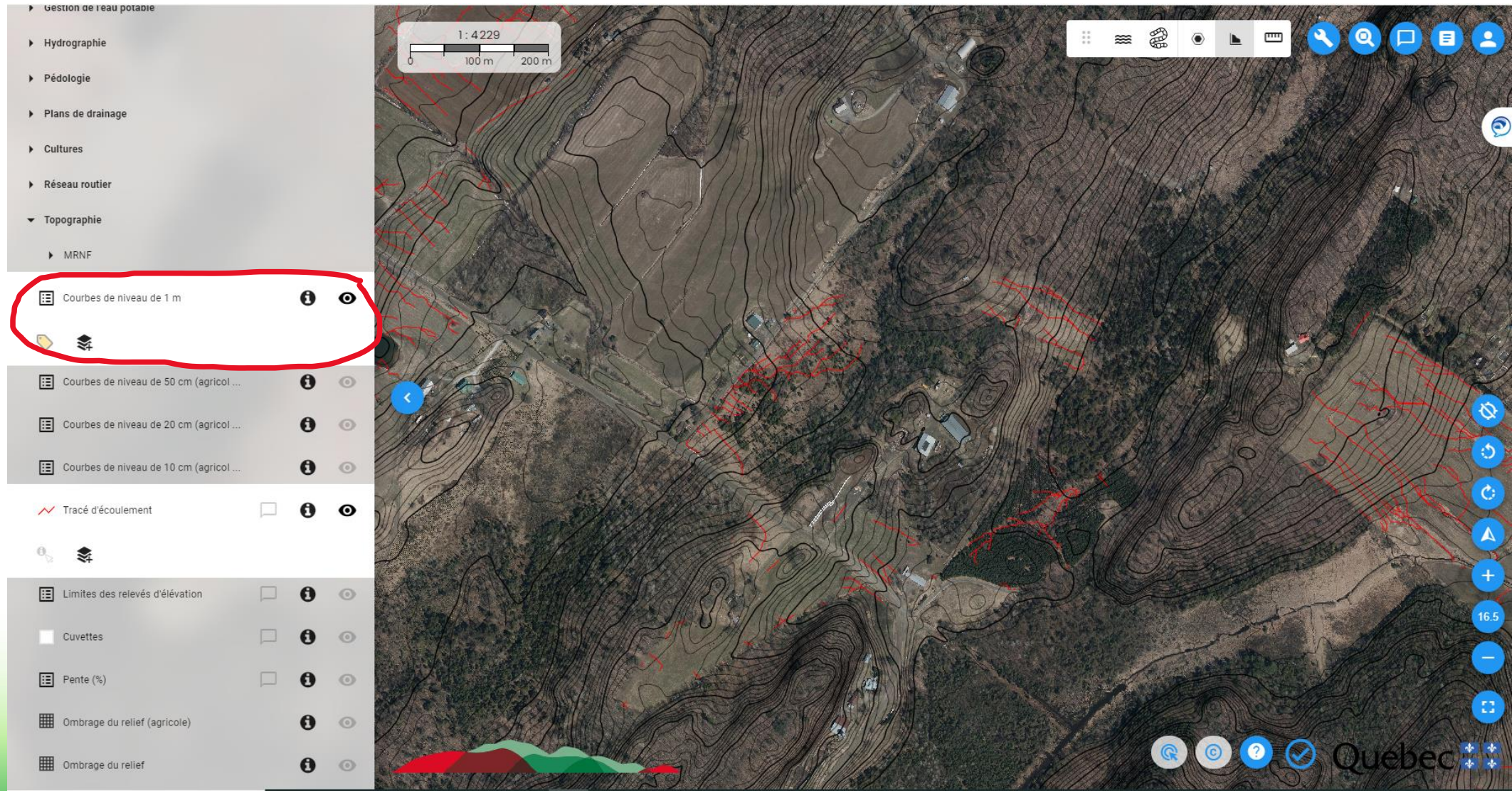
Diagnostic – Programme Service-Conseil

Cartes de sols
et types de
drainage



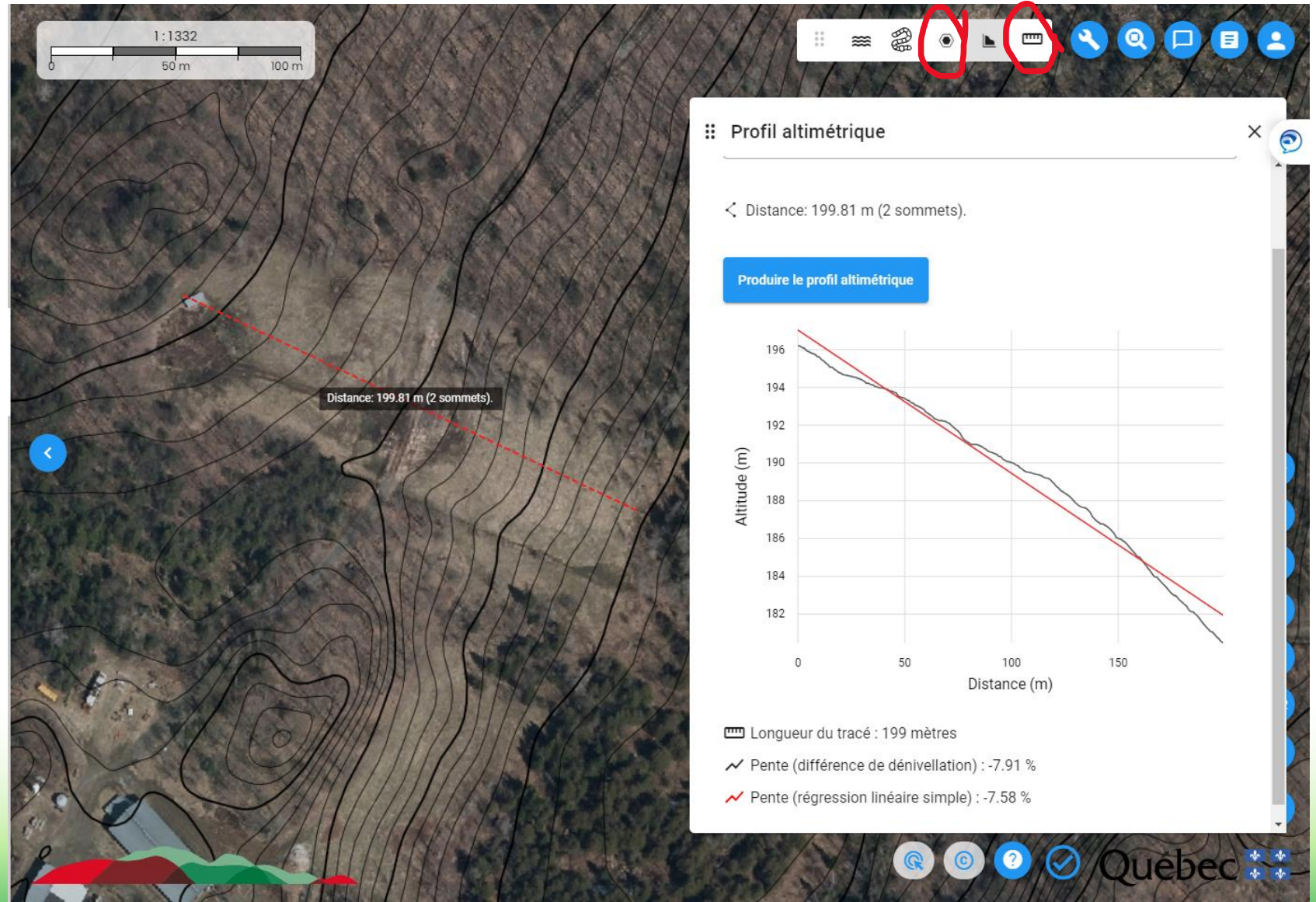
Diagnostic – Programme Service-Conseil

Outils pour
élévation:
courbes de
niveaux, tracés
d'écoulement



Diagnostic – Programme Service-Conseil

Profil altimétrique: pour déterminer les pentes



Diagnostic – Programme Service-Conseil

Ajouter une
couche
personnelle

The screenshot displays the 'Couches personnelles' (Personal Layers) interface. On the left, a sidebar contains a list of layers, including 'BV#1 cd Nicolet'. A red circle highlights the 'Ajouter une couche personnelle' (Add personal layer) button, which is a green circle with a plus sign. Below it is the 'Importer une couche personnelle' (Import personal layer) button, a blue circle with an upload icon. The main area shows a map with a scale bar (1:1636, 0 to 100 m) and a modal window titled 'Ajout de couche personnelle' (Add personal layer). The modal has two sections: 'Informations générales' (General information) and 'Style'. The 'Informations générales' section contains three input fields: 'Nom*' (Name), 'Description', and 'Type*' (Type), which is currently set to 'surfacique' (surface). The 'Style' section shows a preview of a layer with a yellow square and the text 'Lorem ipsum'. At the bottom of the modal are two buttons: 'Annuler' (Cancel) and 'Enregistrer' (Save). The background is an aerial map of a forested area. The bottom of the screen features the 'Votre gouvernement' logo on the left and the 'Québec' logo on the right.

Couches personnelles ?

BV#1 cd Nicolet

Ajouter une couche personnelle

Importer une couche personnelle

Ajout de couche personnelle

Informations générales

Nom*

Description

Type* surfacique

Style

Annuler Enregistrer

Votre gouvernement

Québec

Diagnostic – Programme Service-Conseil

Un incontournable pour bien comprendre les enclos d'hivernage ainsi que les composantes.

Les principes peuvent aussi être utiles pour des cours d'exercice dans d'autres productions.

Disponible sur Agri Réseau.

GUIDE DES AMÉNAGEMENTS ALTERNATIFS EN PRODUCTION BOVINE

CONCEPTION - GESTION - SUIVI (2023)



Diagnostic – Programme Service-Conseil

Grille d'analyse du risque en annexe du Guide des aménagements alternatifs: utilisé pour aider à choisir un site et déterminer le niveau de risque.

Le professionnel qui fait les plans évalue alors quels sont les risques et décide si c'est acceptable comme choix.

Disponible sur Agri Réseau.

Paramètres géographiques et physiques		Niveau de risque						PTS accordés
		FAIBLE	Points	MOYEN	Points	ÉLEVÉ	Points	
1.	Distance entre l'enclos et le puit d'un voisin situé en aval de l'enclos ⁽¹⁾	> 500 m	5	entre 300 et 500 m	15	entre 100 et 300 m	125	
						< 100 m (site non acceptable du point de vue réglementaire)	N/A	
2.	Distance entre l'enclos et le puit d'un voisin situé en amont de l'enclos ⁽¹⁾	> 150 m	5	entre 100 et 150 m	15	< 100 m (site non acceptable du point de vue réglementaire)	N/A	
3.	Distance entre l'enclos et le puit du propriétaire si le puits est situé en aval de l'enclos ⁽¹⁾ OU	> 500 m	5	entre 300 et 500 m	15	entre 30 et 300 m	125	
						< 30 ou 100 m ⁽¹⁾ (site non acceptable du point de vue réglementaire)	N/A	
	Distance entre l'enclos et le puits du propriétaire si le puits est situé en amont de l'enclos ⁽¹⁾	> 150 m		entre 100 et 250 m		entre 30 et 100 m	75	
						< 30 ou 100 m ⁽¹⁾ (site non acceptable du point de vue réglementaire)	N/A	
4.	Distance entre l'enclos et un cours d'eau en aval de l'enclos (aire d'alimentation non	> 4 m/vv (sans être inférieure à	5	entre 1,33 et 4 m/vv (sans être	15	< 1,33 m/vv ou inférieure à 80 m ⁽²⁾	125	

Diagnostic – Programme Service-Conseil

- Section 6 - Paramètres de gestion
 - Description de la gestion en bâtiments, sur les aires extérieures et des structures d'entreposage
 - Types d'animaux et stades physiologiques, durée du séjour, périodes d'utilisation dans l'année, type de gestion, litière utilisée, etc.

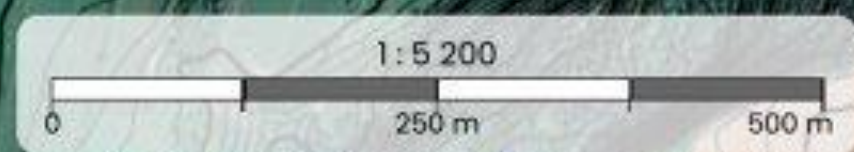
Diagnostic – Programme Service-Conseil

- Section 7 – Analyses de la situation de l'entreprise
 - Principalement des cases à cocher pour aider à poser un diagnostic et cibler des recommandations
 - Ne pas oublier de remplir les cases amenant des précisions, décrivant les problématiques et proposant une démarche à adopter par l'entreprise.

Exemple 1 – Croquis / Description d'un site à améliorer

Constat et description des améliorations souhaitables

- Reprofilage / nivellement
- Amélioration de la portance
- Gestion des écoulements
- Confort et propreté des animaux
- Alimentation et abreuvement



Prise d'eau municipale: 1 750 m

Chemin d'accès

Ruisseau L

Habitations approvisionnées par aqueduc

Plan d'eau x

Fossés

Route x

1:1 507

0 50 m 100 m



Site 1: Environ 40 vaches

Abri sur poteaux pour couchage

Zone d'accumulation de liquide

Zone d'entreposage des fourrages

Abri #2 (30' x 60') sur poteaux pour couchage

Zone d'accumulation de liquide

Site 2: Environ 25 vaches

Zone d'accumulation de liquide

Étable froide 40' x 100' (utilisés pour vèlage et semi-finition). Fumier entreposé en amas aux champs

Fossé

Pente

Ruissellement

Ruissellement

Ruissellement

Diagnostic – Programme Service-Conseil

- Section 8 – Recommandations
 - Cases à cocher pour cibler les principales recommandations
 - Ne pas oublier de remplir les cases pour décrire davantage les recommandations cochées précédemment, la justification, la façon de procéder à l'implantation de ces recommandations, etc.
 - L'ajout de croquis localisant les principales contraintes et les problématiques observées lors du diagnostic est recommandée.

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Description et type de projet
- Planification du projet
- Documents techniques
 - Carte de localisation
 - Plans et devis
 - Schéma des aménagements
 - Devis d'opération

Télécharger le formulaire avant de le remplir

Effacer tout le contenu



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

GESTION DES DÉJECTIONS ANIMALES

Programme Prime-Vert 2023-2026

Sous-volet 1.2– Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles (mesure 1.2.5)

DATE VERSION : 2024-03-05

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Description et type de projet
 - Raison d'être : agrandissement, amélioration et/ou nouvelle implantation
 - Déjections animales visées : cour d'exercice ou bâtiment
 - Types de projets admissibles
 1. Implantation de mesures de réduction du risque
 - Apporter des correctifs à une cour d'exercice
 2. Aménagement pour la gestion des déjections animales dans une cour d'exercice à plus de 60 m d'un fossé, d'un milieu hydrique ou humide en aval
 3. Aménagement pour la gestion des eaux de ruissellement contaminées par les déjections animales
 - Gérer les écoulements provenant d'une cour d'exercice
 4. Implantation d'ouvrage d'entreposage étanche
 - Production annuelle de phosphore résultant d'une gestion solide de l'ensemble des bâtiments du lieu d'élevage de 1 600 kg ou moins

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Description et type de projet
 - Décrire la solution à implanter
 - Admissibilité du projet
 - Pour vérifier les projets de type 4

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Planification du projet
 - Autorisations, permis et avis requis
 - Exemption : il faut spécifier pourquoi
 - Calendrier
 - Jalons : Décrire les étapes importantes du projet
 - Distances séparatrices
 - Odeurs
 - Réseau hydrique de surface
 - Site de prélèvements d'eau

Description détaillée – Programme Prime-Vert

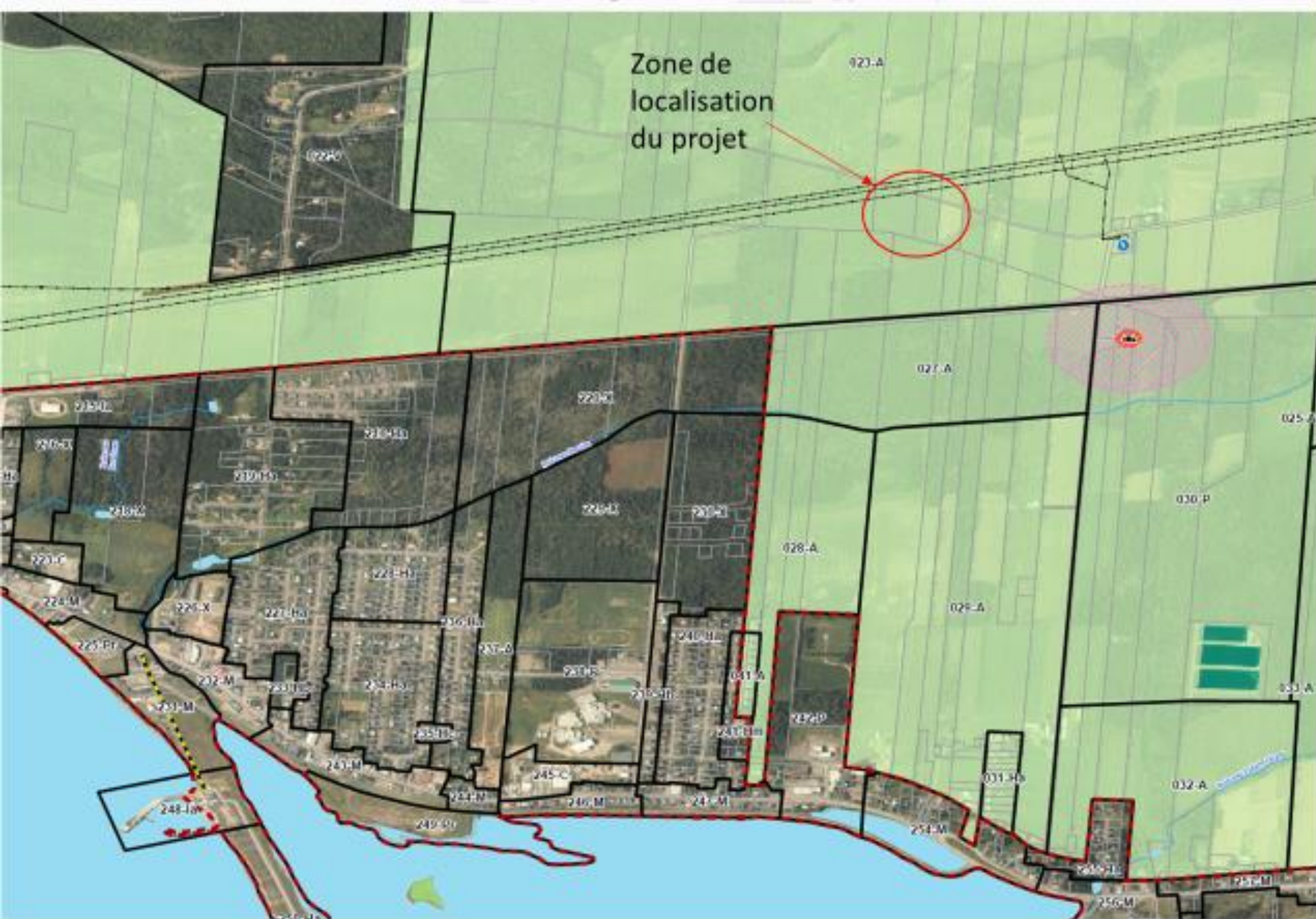
- Documents techniques
 - Carte de localisation
 - Plans et devis
 - Schéma des aménagements
 - Devis d'opération

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Documents techniques
 - Carte de localisation
 - Zonage
 - Bâtiment d'élevage, structure d'entreposage, équipement d'évacuation, cour d'exercice, aire d'accumulation de fumier
 - Source de prélèvement d'eau caractérisée ou non, aire de protection immédiate (catégorie 1, 2 ou 3)
 - Courbes de niveau
 - Réseau hydrographique de la ferme et en périphérie, bande de 15 mètres de chaque côté ou autour d'un cours d'eau, d'un lac ou d'un milieu humide, zone inondable de grand courant
 - Réseau routier, contraintes d'accès au site (ex: ponceau), établissement à usage particulier, présence de roc, parcelles en culture et pâturage

Carte de localisation – Exemple 1

- Donner les informations de localisation pertinentes.
 - Municipalité, rang, lot / matricule, etc.
- Situer le projet sur une ou quelques cartes avec des échelles suffisamment grandes.
- Identifier les points les plus sensibles situés dans un rayon assez rapproché du site (ex. 500 m) et pouvant avoir un impact potentiel sur le projet ou mentionner que ceux-ci ne sont pas contraignants.
 - Cours d'eau, fossés, puits, prises d'eau municipales, voisins, zonage municipal, périmètre d'urbanisation, immeubles protégés, etc.
- Montrer la topographie du site
 - Courbes de niveau, profil altimétrique, sens de la pente, etc.



Dominante

- A** Agriculture
- C** Commerce et services
- Cn** Conservation
- F** Forêt et sylviculture
- Ha** Habitation de basse densité
- Hc** Habitation de haute densité
- Hb** Habitation de moyenne densité
- lb** Industrie contraignante
- lc** Industrie extractive
- la** Industrie peu ou non contraignante
- Hm** Maison mobile ou unimodulaire
- M** Mixte
- P** Public et communautaire
- Pr** Public et récréatif
- R** Récréotouristique
- X** Réserve urbaine
- V** Villégiature

Autres affectations

- Zone agricole
- Milieu humide
- Refuge faunique

Prises d'eau alimentant plus de 20 personnes¹

- Catégorie 1
- Ancienne prise d'eau

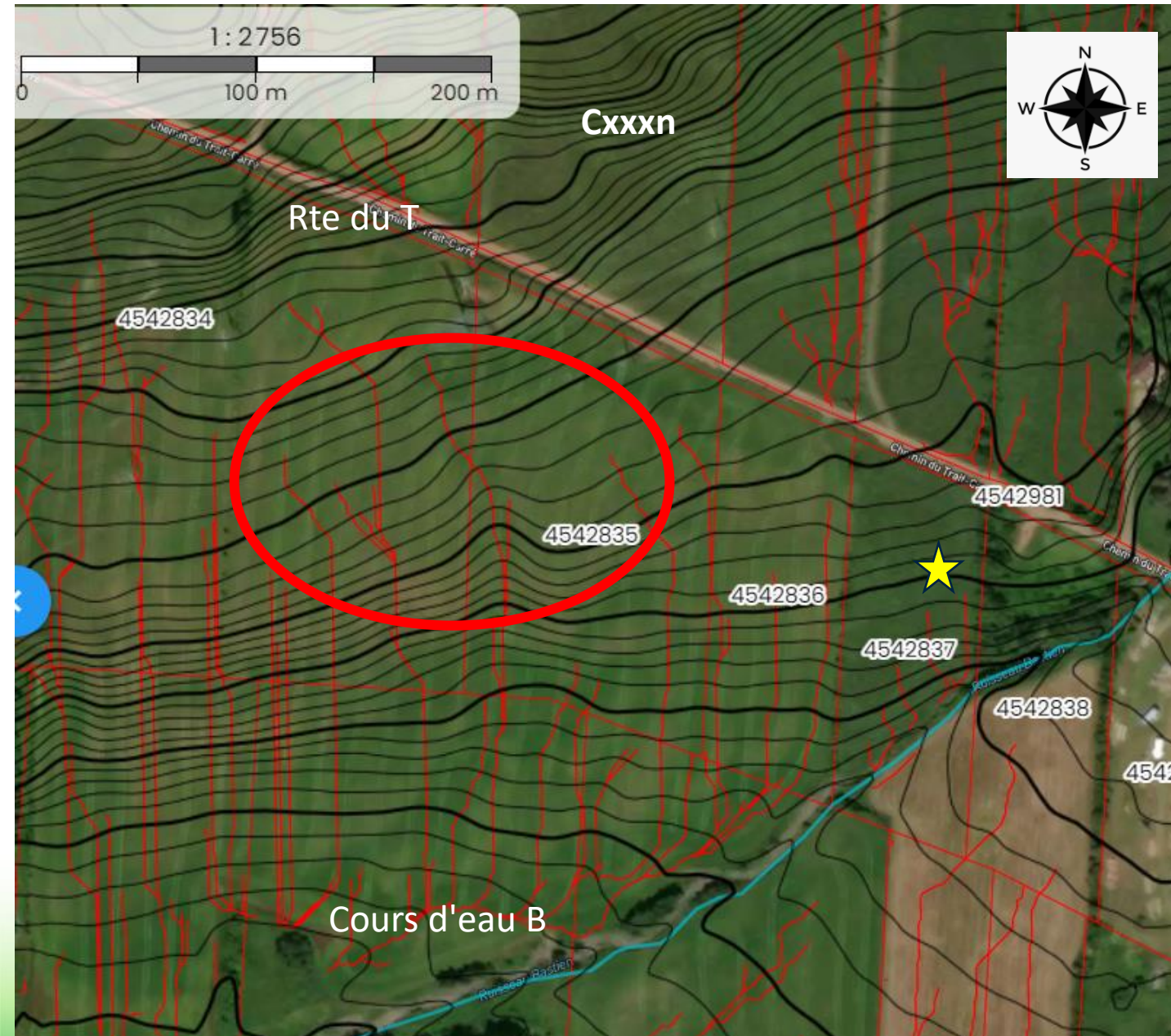
Aires de protection de l'eau potable

- Immédiate
- Intermédiaire - Virologique

Autres éléments

- Poste de transformateur

Carte de localisation – Exemple 1



Projet

Site pour 50 vaches-veaux
Enclos d'environ 100 m² / VV

Municipalité : Cxxxn

Lot:4xxxx4, 4xxx5

Légende:

localisation du projet ○

Tracé d'écoulement —

Cours d'eau —

Puit voisin, localisation approx. ★

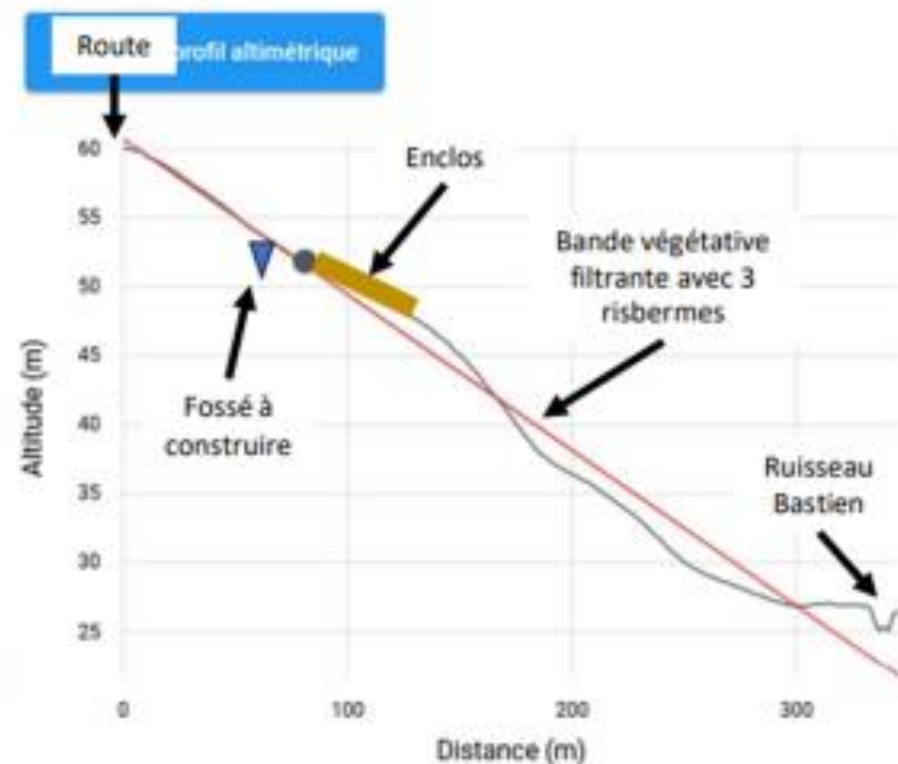
1:1 437

0 50 m 100 m

Cliquer sur la carte pour tracer le transect

Profil altimétrique

Distance: 346.00 m (2 sommets).



Longueur du tracé : 346 mètres

Pente (différence de dénivellation) : -9.71 %

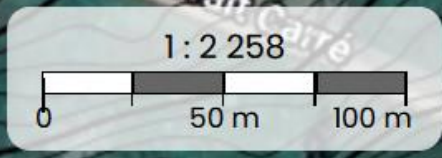
Pente (régression linéaire simple) : -11.3 %

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Documents techniques
 - Plans et devis
 - Pour les projets comprenant des infrastructures, des structures d'entreposage étanche ou des systèmes de traitement
 - Signés et scellés par un ingénieur

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Documents techniques
 - Schéma des aménagements
 - Éléments de l'enclos
 - Rigole d'interception
 - Chemin d'accès
 - Brise vent
 - Aire à portance améliorée
 - Aire d'alimentation
 - Aide de couchage
 - Abreuvoir
 - Enclos
 - Bande végétative filtrante
 - Distance des cours d'eau, fossé, milieu humide, puits
 - Topographie et écoulement de surface



Fossé d'interception
en amont

AAC

5207.7275 m²

Enclos

150 m

3 bermes pour
ralentir la vitesse
d'écoulement

Écoulement
des liquides



Limite du terrain du
voisin (comprend 1 puit)

+ 250 m

+ 250 m

Ruisseau
Bastien

Schéma de localisation

Municipalité: xxx

Unité d'évaluation:

Projet

Site pour 50 vaches-veaux

Enclos d'environ 100 m² / VV

Courbe de niveau 1m

Travaux prévus (voir plan d'aménagement)

- Profilage de l'enclos pour amener une pente à 2%

- Construction d'une AAC

- Aménagement de 3 bermes en zone de forte pente avec plantation d'arbres et arbustes

Québec

1:772

0 25 m 50 m



Gouttières

Fossé

Corral et en enclos
de rassemblement

Chemin d'accès

AAC

12,0 m

20,0 m

AC

20,0 m

20,0 m

APA

20,0 m

15,0 m

45,0 m

Brise-vent mobiles

115,0 m

Écoulement des liquides

Brise-vent fixe

AAC: Aire d'alimentation couverte

Bâtiment de 20 m x 12 m à charpente de bois et plancher bétonné.

AC: Aire de couchage

Monticule surélevé d'environ 1m en sable d'une superficie d'environ 20 m par 20 m

APA: Aire à portance améliorée

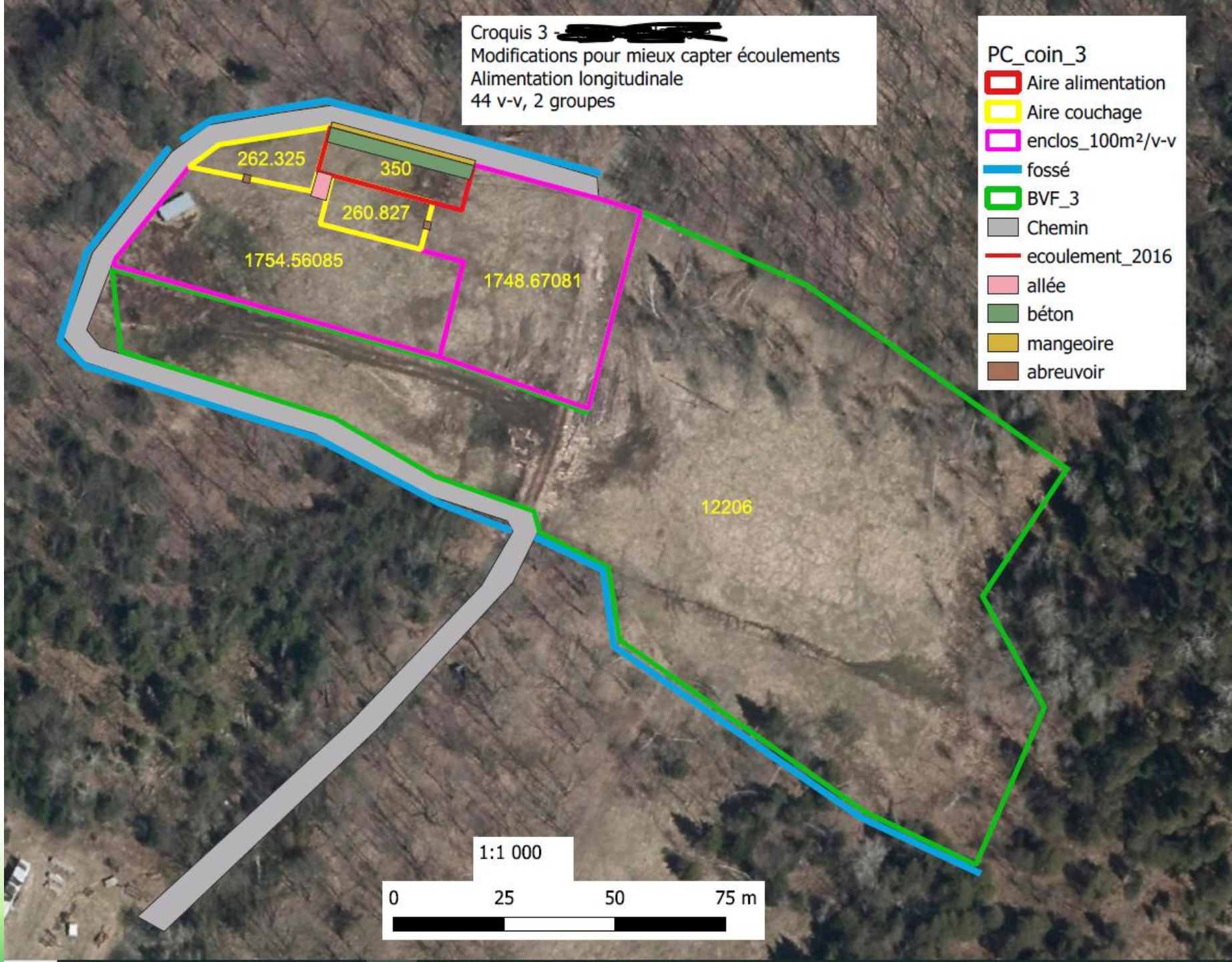
Aire d'environ 15 m x 20 en matériel granulaire compacté (poussière de roche)

EXEMPLE #2:

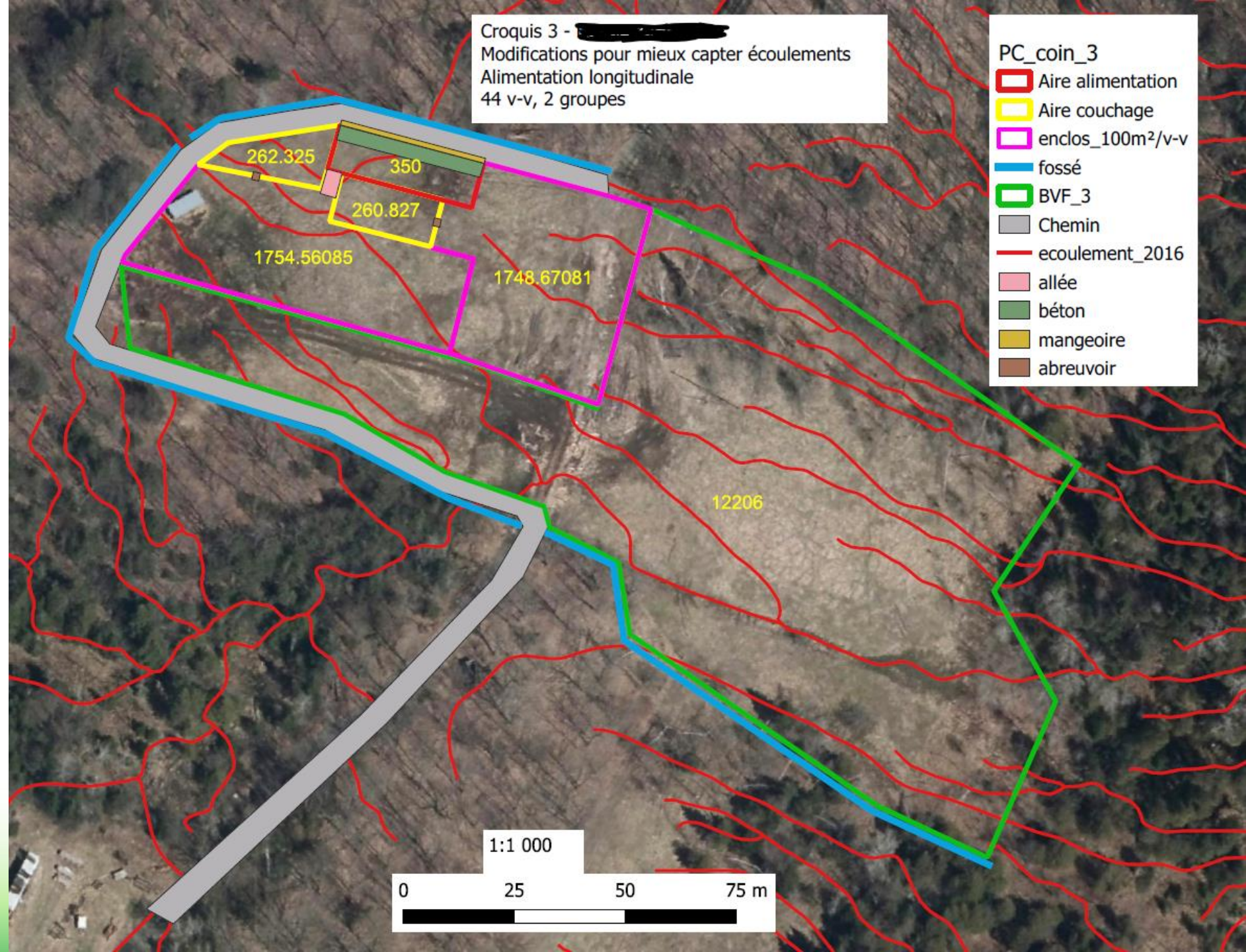
Croquis d'un futur site fait pour orienter l'ingénieur qui faisait les plans.

Mangeoire longitudinale, soigne par l'extérieur.

Superficies en m² indiquées en jaune.



EXEMPLE #2:
Tracés des écoulements (lignes rouges) pour vérifier que la bande végétative filtrante va capter une bonne partie des écoulements.



CROQUIS
AIRE ALIM. LONGITUDINALE
40 V-V + 1 TAUREAU

LÉGENDE

-  couchage (sable)
-  enclos (120m²/v-v)
-  enclos (100m²/v-v)
-  Bande végétative filtrante
-  MG20
-  béton
-  mangeoire (4' large)
-  Chemin (20' large)

Préparé par: Véronique Gagnon, ing.
2023/10/17

 Signature numérique de
Gagnon Véronique
(DRCQ) (Victoriaville)
Date : 2023.10.17 12:57:20
-04'00'

1:1 000

0 25 50 75 100 m

profondeur enclos: 64m (si 100 m²)
ou 82 m si 120 m²/v-v

EXEMPLE #3:
Croquis d'un futur site
pour lequel j'avais fait
les plans en 2020
(dans le privé). Le
producteur a fait ses
travaux en 2023 et a
choisi faire mangeoire
longitudinale après en
avoir entendu parler.



EXEMPLE #3: PHOTOS

Description détaillée – Programme Prime-Vert

- Documents techniques
 - Devis d'opération
 - Gestion de l'enclos (type d'enclos, gestion des équipements, isolement hydraulique)
 - Gestion des animaux (date entrée et sortie, durée et période de séjour, vêlage, déplacement groupe d'animaux)
 - Gestion du fumier (litière, fréquence écurage, entreposage, épandage)
 - Gestion de l'alimentation (type d'alimentation , type de mangeoire)
 - Gestion de la bande végétative filtrante (ensemencement, récolte, hauteur désirée à l'automne, rénovation)

Références utiles

- [Site web officiel du programme Prime-Vert](#)
- [Accès direct au sous-volet 1.2 - Appui à la gestion des matières résiduelles agricoles](#)
- [Guide des aménagements alternatifs en production bovine 2023](#)
- [Info-Sols](#)
- [RECOMMANDATIONS pour évaluer les aires d'élevage et les longueurs des mangeoires dans les élevages de bovins de boucherie](#)
- [Espace de logement pour bovins de boucherie](#)
- [Logement et Équipement - Feuille technique 1000](#)